

GESTION INTÉGRÉE DES ADVENTICES

LA DÉMARCHÉ

Sur l'exploitation de Sylvain, en agriculture biologique depuis 2009, la gestion des adventices passe par différentes pratiques combinées, qui permettent de s'affranchir de l'usage des herbicides.

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

La rotation : Une rotation allongée avec une prairie en place pendant 2 à 3 ans en tête de rotation permet « d'étouffer » les graines d'adventices présentes dans le sol (sol occupé par la prairie). Ces dernières meurent avant d'avoir eu le temps de germer et de disséminer leurs semences. Ainsi, le salissement est fortement réduit pour les cultures suivants la prairie.

De plus, le choix de cultures bien couvrantes (notamment le méteil en fin rotation lorsque « l'effet prairie » commence à s'épuiser) contribue également à limiter la pression des adventices.

Les céréales moins couvrantes viennent bénéficier du précédent de la prairie (blé) ou sont légèrement désherbés mécaniquement (binage du maïs).

D'autre part, l'alternance de cultures de printemps et d'automne dans la rotation permet de « casser » le cycle des adventices.

Enfin, le choix de cultures présentant des propriétés allélopathiques (sarrasin, seigle) contribue à contenir le salissement des parcelles.

Un travail du sol raisonné : Un labour peu profond (dit « agronomique ») est réalisé avec des charrues adaptées, très larges, avant l'implantation du maïs ou pour retourner les prairies temporaires. Pour les autres cultures, un déchaumeur à dents (Terrano) est utilisé avant le semis. Un passage de herse rotative et de vibroculteur peut également être fait avant l'implantation de certaines cultures comme le maïs. Enfin, la herse étrille (travail du sol simplifié) et la bineuse sont utilisées pour réaliser un désherbage mécanique sur certaines cultures.

Pâturage des repousses de cultures et des « jeunes » adventices par le troupeau :

Sylvain fait pâturer les repousses de cultures et les adventices encore peu lignifiées par le troupeau. En plus de constituer un « fourrage d'appoint », cette pratique a un très bon effet désherbant.

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
<p>➤ Les charges des systèmes en AB sont relativement allégées, notamment grâce à l'absence d'achat de produits phytosanitaires.</p>	<p>➤ L'ensemble de ces techniques permettent de s'affranchir de l'usage d'herbicides, conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique.</p>	<p>➤ L'absence d'utilisation d'herbicides permise par l'ensemble de ces pratiques, permet un maintien de la biodiversité et de la qualité des eaux et des sols du milieu.</p>